

LA LANGUE FRANÇAISE EST-ELLE MAJEURE?

Avons-nous une ou deux langues de culture? L'élite de la nation doit-elle connaître le latin en même temps que la langue maternelle? Ce problème est dominé par celui-ci : en France, au milieu du XX^e siècle, quelle est la valeur « sociale » du latin ?

Le problème de la « valeur » des langues n'a guère été étudié scientifiquement. Il existe, certes, de nombreux di-thyrambes à la gloire des diverses langues nationales, et le latin, vieille langue de civilisation, conserve des partisans convaincus. Il n'existe guère moins d'anathèmes jetés sur des langues « ennemies », et le latin est en butte aux attaques d'adversaires plus ou moins passionnés. Il s'agit là d'attitudes sentimentales, qui s'expliquent par des motifs qui sont étrangers à la linguistique, ou qui, bien souvent, ne s'expliquent pas. Posons le problème objectivement, en tenant compte des données de l'histoire.

I

Au moyen âge, les rapports du latin et du français sont parfaitement délimités : le latin est la langue de l'Église, la langue des arts libéraux (trivium et quadrivium) et de tout ce que nous appellerions la science et la littérature; il est la langue de la justice et de l'administration. Il sert de langue commune à tous les Européens cultivés.

Le français était un « vulgaire ». Peut-on même parler d'un français? A Paris, c'était le francien qui régnait; aux portes de la capitale, le picard, au nord-est, le normand, à l'ouest, lui faisaient une rude concurrence. Tout le Midi de

la France appartenait aux dialectes de la langue d'oc. Ce n'est qu'au XV^e siècle que le parler de Paris se répand dans les grandes villes de province. C'était donc en dialecte que le prêtre s'adressait aux fidèles. Les ouvrages d'édification étaient écrits dans la même langue (les religieuses ne savaient pas le latin; certaines Vies des Saints, en particulier, semblent leur avoir été destinées). Toute la littérature d'amusement, chansons de geste, romans courtois, usait naturellement de la langue du peuple. Le francien, langue des rois de France, devenu bientôt le français, posséda d'ailleurs très vite une abondante littérature et se répandit au dehors; les conquêtes des princes contribuèrent à son succès : la cour de Londres et la cour de Naples, pendant des siècles, usèrent du français, qui devint ainsi une sorte de langue de l'aristocratie européenne. Mais le monde des clercs ne parlait et n'écrivait que le latin : le latin était la seule langue de civilisation.

Nous pouvons nous demander ce qu'était alors le latin pour le bon peuple de France. Son prestige, en tant que langue religieuse, ne pouvait manquer d'être grand. Mais ce prestige, joint au fait qu'il était à peu près inintelligible, lui prêta, sans doute dès une époque ancienne, un caractère magique. Toute une médecine se développa, que nos folkloristes étudient aujourd'hui : elle conserve des traces de superstitions antérieures à la christianisation de la Gaule, étrangement combinées avec des sortes de prières et des formules, plus ou moins latines ou latinisantes, entièrement dénuées de sens : les mots « Abracadabra », (qui a donné le dérivé français *abracadabrant*), « Abraxas », conservent le souvenir de cet état d'esprit; la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1932) les maintient encore dans ses colonnes. Il est inutile de citer des exemples de ces sortes d'incantations barbares qui étaient censées guérir un certain nombre de maladies, depuis le haut mal jusqu'au compère-loriot. L'Église usa de tout son pouvoir pour lutter contre cet abus. Mais il ne nuisait pas, bien au contraire, au prestige de la langue latine.

Au XVI^e siècle, le français reste un « vulgaire ». Un de ses plus chauds défenseurs, Jacques de Beaune, affirme, en 1548, que la plus belle des langues est celle qui « a grâce à

exprimer ce qu'elle veut dire ». Il ajoute « en ce la nôtre vulgaire me semble bien avoir autant de grâce en beaucoup de choses que la latine ou la grecque ». Il n'est question, pour « la nôtre vulgaire », que de « grâce » et d'harmonie : Jacques de Beaune est obligé de constater que le français est plus « prolix » que le latin et qu'il n'a pas de « grammaire » fixe. Ce ne seront, après lui, au cours de tout le siècle, que regrets et gémissements parce que le français reste une langue sans règles et « fluente », comprise seulement par un petit nombre de gens cultivés :

« J'écris mon livre à peu d'hommes, constate Montaigne, et à peu d'années. Si c'eût été une matière de durée, il l'eût fallu commettre à un langage plus ferme; selon la variation continuelle qui a suivi le nôtre jusqu'à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en usage d'ici à cinquante ans? Il écoule tous les jours de nos mains et, depuis que je vis, s'est altéré de moitié. »

Peu à peu, les diverses sciences adoptent le français : mais il ne s'agit, à proprement parler, que d'ouvrages de vulgarisation. En 1604, l'historien De Thou publiera encore en latin son *Historia mei temporis* (138 livres). Prolixe, déréglé et mobile, le français ne pouvait convenir qu'à des ouvrages de circonstance. Même la plupart des grammaires de la langue française sont en latin.

Toutefois, deux événements considérables sont à noter.

En 1529, le roi crée le Collège des trois langues, le Collège de France. Des professeurs, Louis le Roy, Forcadel, Ramus, y donneront leurs cours en français. La chose est grave : la langue latine, qui est en France une langue « seconde », ne se maintient que par l'enseignement. C'est dans les classes de rhétorique et dans les classes de sixième que s'est joué et que se joue le sort du latin.

En 1539, la langue de l'administration et de la justice cesse d'être la langue latine (ordonnance de Villers-Cotterets). Les harangues du Parlement prendront, pour un temps, une importance essentielle : ce sont les « robins » qui fourniront les premiers modèles du bon français.

Au XVII^e siècle, la situation change du tout au tout : les Dames règnent dans les salons — et les dames ignorent le latin. Descartes publie en latin ses *Méditations sur la Philo-*

sophie première (1641) et ses *Principes de Philosophie* (1644); c'est en français qu'il a donné le *Discours de la Méthode*, la *Dioptrique*, les *Météores*, la *Géométrie* (1637) et le *Traité des Passions* (1649). Mais Descartes a pensé et rédigé en latin son *Discours de la Méthode*, et c'est en latin qu'il a correspondu avec Leibniz : le latin reste la langue de la philosophie « internationale ». Malebranche, qui publiera ses œuvres philosophiques à partir de 1677, n'écrit plus qu'en français, et dans un français dont les qualités littéraires ont été justement admirées. La langue française s'est fixée; de nombreux chefs-d'œuvre justifient, entre les Anciens et les Modernes, des comparaisons qui ne sont pas toujours à l'honneur des Anciens : une querelle célèbre témoigne de l'existence d'un esprit nouveau. Bossuet, pénétré de l'esprit des Livres saints, s'inspire de saint Augustin et de saint Chrysostome; sa langue colorée et forte étonne un peu M^{me} de Sévigné et les gens de cour, habitués aux délicatesses des salons et aux mièvreries de M^{lle} de Scudéry. L'influence de Bossuet est énorme; on le considère comme un Père de l'Église : l'antiquité n'offre rien, pour un chrétien soucieux autant du fond que de la forme, qui vaille les *Oraisons funèbres* ou les *Sermons*.

Vers le milieu du siècle, les Frères de la Doctrine chrétienne dans leurs Écoles, les Jansénistes à Port-Royal, les Jésuites dans leurs Collèges introduisent l'enseignement du français à côté de celui du latin : c'est une véritable révolution.

La langue française est d'ailleurs devenue la langue de l'Europe cultivée : bientôt l'Académie de Berlin elle-même consacra sa suprématie. Le français est la langue de la diplomatie, c'est-à-dire la langue dont les diplomates de toute nationalité usent communément entre eux, parce qu'elle est la plus répandue. Elle sera considérée par les révolutionnaires, après 1789, comme un « dialecte précieux », qui ne doit être corrompu sous aucun prétexte. Pour les dames, les gens du monde, pour le grand public, la victoire du français est complète. Et le grand public, c'est maintenant toute la France; les dialectes sont morts, et les gens qui parlent les patois, de moins en moins nombreux, ne comptent pas.

Le latin, chassé définitivement de la littérature — Santeuil est mort en 1697 et c'est notre dernier poète latin —,

des sciences et de la philosophie, reste toutefois, avec le grec, l'élément essentiel de notre culture « classique ». En 1825, Louis-Charles-Alfred de Musset (que les palmarès appellent démocratiquement Demusset) mérite le sixième accessit de Narration latine, le deuxième accessit de Version latine, le deuxième prix de Vers latins : dans la classe de seconde du Collège royal Henri IV, on semble ignorer la composition française : l'Université de France estimait sans doute que la meilleure façon d'apprendre la langue nationale était de se perfectionner en latin. Hugo se choisissait comme devise : *Ego, Hugo*; il use abondamment du latin dans ses titres : *Pauca Meae; Mugitusque Boum; Nomen, Numen, Lumen*. De nombreux magistrats, au XIX^e siècle, traduisent Horace dans les loisirs de leur retraite. Les Académies de province échangent, chaque année, des vers latins consacrés aux chemins de fer et aux autres créations du génie moderne.

Mais de fâcheux symptômes apparaissent. Lamartine, « qui avait fait de bonnes études classiques », laisse passer, dans une lettre familière, un affreux barbarisme. Vigny semble avoir fréquenté Milton, Shakespeare, et même Klopstock, plus intimement que Lucrèce et que Virgile. Chose plus grave, il semble que le latin, dès le XVII^e siècle, devienne un objet de plaisanterie : non seulement les médecins ridicules parlent latin, mais Sganarelle, un personnage de la comédie italienne, a appris son rudiment, et des bribes de déclinaisons latines, citées à tort et à travers, deviennent un des éléments du comique de Molière. Le latin est, pour le peuple, un objet de risée. Les contes populaires l'utilisent : l'histoire célèbre : *chaviro rotentacha, etc.* (chat vit rô — rô tenta chat) se rencontre avec d'innombrables variantes. Jadis respectée ou redoutée, la formule latine ou pseudo-latine devient un objet de jeu. Même l'inscription latine perd tout son prestige :

Flaubert, voulant ridiculiser Homais, lui prête féroce-ment la célèbre inscription funéraire d'Emma Bovary : *Sta viator, amabilem conjugem calcas.*

II

Au XX^e siècle, la situation du latin s'est encore aggravée. Ma génération — celle des hommes qui ont dépassé soixante ans — s'est exercée au discours latin, mais non aux vers latins (je me suis contenté de remettre sur pied des vers dont les éléments m'étaient fournis). J'ai appris par cœur des pages et des pages de latin — du Cicéron, du Tite-Live et aussi, horreur! de l'Érasme, qui nous paraissait plus « orné »; j'ai écrit en latin, pensé en latin, j'aurais pu parler latin; le latin a été et reste pour moi une langue vivante. La thèse latine, encore exigée quand j'étais étudiant de Sorbonne, est devenue facultative, c'est-à-dire qu'elle a disparu vers 1906. Restent la version et le thème, qui sont des « exercices » et qui sont considérés comme tels : ils se font trop souvent à coups de dictionnaire. On ne sait plus de latin. Le développement de la linguistique vient encore dérober au latin, dont l'horaire a été singulièrement réduit (jadis, on ne m'a guère enseigné au lycée que du latin et du grec), un certain nombre d'heures qui sont consacrées à l'étude des langues en général. Dès maintenant, pour la totalité des bacheliers, et pour la grande majorité des licenciés classiques, les auteurs latins se lisent péniblement, avec la ressource d'un dictionnaire, et l'on n'a guère, d'ailleurs, ni l'envie ni l'occasion de les relire quand on a quitté les bancs de la Sorbonne.

En effet, la civilisation actuelle est peu favorable au latin. Les livres, les revues, les journaux nous assaillent; les littératures étrangères prennent chaque jour plus de place et d'importance : la radio nous offre de nouvelles occasions de disperser notre attention (et je ne parle que des distractions de caractère intellectuel). Un jeune colonel confiait à Stendhal que, depuis la retraite de Russie, *Iphigénie en Tauride* ne lui paraissait plus une aussi belle tragédie; je me demande si l'on ne pourrait pas traduire, en jargon moderne : « Peut-on trouver le temps de lire Ovide au siècle de la bombe atomique? »

Il serait utile, à ce sujet, d'établir des statistiques. Je ne doute pas qu'il n'en existe aux États-Unis d'Amérique. Le collègue américain, où l'on entre, pour quatre années, au

sortir de la *High School*, dispense ce que nous appelons la culture générale (l'Université proprement dite, où l'étudiant reçoit un enseignement spécialisé, ne s'adresse qu'aux *gradués*); les études y sont assez libres : l'élève y choisit une matière essentielle et deux matières secondaires. Mes souvenirs me permettent d'affirmer que le rôle du latin, malgré une pression discrète de la part des professeurs, est assez restreint. Ce qui se passe aux États-Unis d'Amérique, pour des raisons faciles à saisir, risque de se produire en France. Personne, certes, ne songe à nier le profit que les élèves ou les étudiants peuvent retirer des études latines. Mais il faut bien avouer que l'acquisition des formes du nom et du verbe, que celle des règles du style indirect, et de toute une syntaxe délicate et compliquée, représente, en quelque sorte, un poids mort. Tous les peuples, même ceux dont le vocabulaire est en grande partie latin, s'ingénient à obtenir le même profit par l'étude approfondie de la langue maternelle ou des langues vivantes. Le latin risque de devenir bientôt, pour la grande majorité des Français cultivés, ce qu'est actuellement l'hébreu, par exemple, une langue vénérable et vénérée, mais réservée à un nombre restreint de spécialistes.

Essayons de nous représenter ce qu'est aujourd'hui le latin pour un Français, et particulièrement pour un Universitaire. Il ne m'est jamais arrivé d'user du latin, même avec mes collègues étrangers. Plusieurs de mes collègues m'écrivent dans leur langue et je leur réponds en français. Je n'ai jamais entendu de discours officiel en latin : à la fin du XVII^e siècle, Louis XIV, visitant à Givet les fortifications du mont d'Hairs, a-t-il été accueilli par une belle harangue en latin, comme, tout récemment un ambassadeur étranger a été reçu à Cracovie ? En tout cas, c'est par une inscription latine que cet événement a été commémoré. Ce serait aujourd'hui impossible. Quand il s'est agi d'élever, sur la Colline inspirée, un monument à Maurice Barrès, une inscription latine fut prévue et rédigée : ce sont des phrases françaises de Barrès qui ont été gravées sur la pierre, et je suis obligé d'avouer que je ne puis regretter l'inscription latine. Je ne me rappelle pas avoir vu, sur la pierre ou le marbre des monuments aux morts qui ornent ou déshonorent nos villages de France, des inscriptions latines. Quand je pense

aux vers de Péguy qui sont gravés sur le monument de La Queue-les-Yvelines, le long de la grand'route de Normandie et de Bretagne :

Heureux ceux qui sont morts... dans une juste guerre...
Couchés dessus le sol à la face de Dieu...
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés...,

je me demande si le latin pourrait s'élever à cette grandeur familière et posséder une pareille puissance d'émotion. Je me suis trouvé récemment, dans une ville de langue française, devant la statue équestre d'un roi dont la figure m'était bien connue grâce aux timbres-poste, et que j'avais pu rencontrer, d'ailleurs, en chair et en os : j'ai eu, en déchiffrant l'inscription latine gravée sur le socle, un mouvement de surprise : en ce lieu et à cette date, l'emploi de la langue de Tacite a quelque chose de prétentieux et de ridicule (la vérité est que, à Bruxelles, où l'on vient d'inventer « air-hostess » pour éviter un mot français, le latin n'est qu'un pis-aller, moins ridicule toutefois qu'un texte bilingue). Même les dédicaces latines ne sont plus possibles que dans des cas particuliers : *Uxori Rarissimae*, qui reproduit une épitaphe authentique, possède une valeur indiscutable d'étrangeté et ne peut guère être traduit en français; mais que penserions-nous d'un docteur ès lettres qui imprimerait sur la première page de sa thèse : *Matri Meae*, au lieu de l'habituelle et touchante dédicace : *A ma mère* ?

En 1943, dans un maquis du Haut-Jura où dominaient les intellectuels — on y lisait et on y discutait Hegel —, le choix d'une devise souleva des discussions passionnées. La devise latine (le texte, je le crains fort, en est perdu à jamais) fut repoussée à la majorité des voix, et c'est une devise française qui fut choisie : « Je pique! »

C'est que notre français littéraire a conquis de haute lutte le prestige que possédait jadis le latin. Et la langue de Chateaubriand, la langue de Lamartine mérite bien cet honneur. Elle a été, suivant l'expression de Victor Hugo, créée et perfectionnée, maniée et torturée de toutes les façons possibles : elle peut tout exprimer; gravée dans le marbre ou sur le bronze, elle ne détonne nulle part. Dans le n° 10 de *La Maison-Dieu*, 1947, p. 50, L. Bouyer signalait « ce caractère et cette individualité vitale... des langues humaines ».

Non seulement les langues ne sont pas « un jeu de conceptions artificielles inventées consciemment et arbitrairement par les hommes », mais elles vivent dans l'esprit des hommes. Aujourd'hui, la langue française est, pour tous les Français, une réalité qui plonge au plus profond de nos cœurs. C'est d'ailleurs une chose relativement récente que d'identifier la langue et la nationalité. Je crains que la langue latine ne soit devenue, pour le Français cultivé, quelque chose d'étranger et même de choquant dans les occasions de la vie ordinaire. La première réaction du Parisien du XX^e siècle qui lit sur le bocal d'une pharmacie *Pedunculæ Cerasorum*, est probablement d'en rire; la vertu magique possédée par ces beaux mots latins a passé dans les termes répandus par la science et la réclame : vitamines, sulfamides... Osons-nous encore citer du latin, depuis que les feuilles roses du Larousse ont mis cet exercice, jadis si cultivé et si apprécié, à la portée de tous? C'est une chose qui me frappe, quand je lis une *Syntaxe française* récente, écrite par un étranger dans un français d'ailleurs impeccable, d'y rencontrer de temps à autre quelques formules latines : *casu quo; sub voce*, etc. Nous n'utilisons plus, en France que des latinismes en quelque sorte francisés (*opere citato, terminus ad quem, terminus a quo*), qui ne sont guère plus « latins » qu'*in-folio, impromptu* ou *récépissé*.

Les langues ont leur destin. Le latin, qui a été jadis notre langue de civilisation, puis la langue essentielle de notre culture, devient peu à peu une chose morte pour la grande majorité des Français. Nous n'avons pas à nous désoler de cette perspective, qui semble inéluctable; si le latin, notre langue-mère, cesse d'être vivante pour nous, c'est que le français, enrichi de ses dépouilles, est devenu capable d'exprimer tout ce que le latin exprimait, et, de plus, la pensée et l'âme originales d'un peuple qui a maintenant près de quinze cents ans d'existence.